



**Note à l'intention des médias OMS/2
30 janvier 2006**

L'OMS CONSEILLE D'AMÉLIORER L'AÉRATION POUR LIMITER LA CONCENTRATION DE RADON DANS LES HABITATIONS

Genève – L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a rendu attentifs aujourd'hui les propriétaires et les gérants d'immeubles de l'hémisphère nord aux risques liés au radon ; des mesures doivent être prises, plus particulièrement en cette saison, pour améliorer l'aération afin de réduire la concentration de ce gaz dans les habitations.

C'est en hiver en effet que l'on observe les concentrations les plus élevées de ce gaz radioactif dans les habitations et les autres bâtiments, les fenêtres restant normalement fermées, voire scellées pour empêcher l'air chaud de s'échapper et réaliser des économies d'énergie. Mais cette pratique entrave aussi l'évacuation du radon qui pénètre par des petites fissures dans les fondations. Ceux qui habitent dans les bâtiments concernés ou y travaillent sont alors exposés au radon qui peut à la longue entraîner des lésions pulmonaires. Après le tabagisme, le radon est le deuxième facteur de risque de cancer du poumon dans le monde, provoquant des dizaines de milliers de décès annuels.

Comme l'a souligné Mike Repacholi, Chef du Programme Rayonnement et santé au Siège de l'OMS à Genève, « le radon constitue pour la santé une menace largement répandue mais sous-estimée. De nombreuses personnes sont exposées à leur insu quotidiennement au radon chez elles ou sur leur lieu de travail. Il faut sensibiliser les gens à l'existence de cette menace et aux moyens d'atténuer le risque pour la santé publique. »

Une première mesure importante consiste à mesurer la concentration de radon dans les habitations et les bâtiments publics et, à cet égard, les bureaux chargés de la salubrité de l'environnement peuvent apporter les conseils nécessaires. En cas de concentrations élevées de radon, on peut prendre des mesures simples pour protéger sa santé, par exemple installer un système assurant une aération suffisante. Pour limiter l'entrée du radon dans les bâtiments, il convient de boucher les fissures du plancher en contact avec le sol. Les nouveaux bâtiments doivent être construits sur des fondations étanches qui maintiennent une faible concentration de radon à l'intérieur des locaux.

Le radon est un gaz naturel radioactif qui contribue en grande partie à l'exposition au rayonnement dans l'environnement. Le gaz émane du sol et sa concentration dépend principalement de la quantité d'uranium présente dans le sol.

L'appel lancé par l'OMS à se préoccuper davantage de la réduction de l'exposition au radon coïncide avec le mois d'intervention nationale sur le radon organisé par L'Environmental Protection Agency des Etats-Unis, le Centre collaborateur chargé du radon.

Avec le lancement du projet international sur le radon en 2005, l'OMS a entrepris des travaux en compagnie des gouvernements d'une bonne trentaine de pays afin de réduire les risques sanitaires.. L'OMS et ses partenaires définissent et encouragent les programmes réduisant les effets sanitaires des concentrations élevées de radon à l'intérieur des habitations. Des lignes directrices sont notamment

Note à l'intention des medias OMS/2

Page 2

établies à l'intention des autorités nationales pour gérer les risques présentés par le radon grâce à une communication efficace et à des programmes permettant d'en atténuer les effets.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Grégory Hartl, Conseiller en communication, OMS/SDE, Genève, (tél : +41 22 791 44 58 ; télécopie : +41 22 791 4725 ; portable : +41 79 203 6715 ; courriel : hartlg@who.int) ou au Dr Hajo Zeeb, Rayonnements et hygiène du milieu OMS (tél : +41 22 791 3964 ; courriel : zeebh@who.int)

OMS : <http://www.who.int/ionizing radiation/env/radon/en/index.html>

EPA : <http://www.epa.gov/radon/>